

Haiti chérie

1. Les entrailles d'Haiti pourrie par la corruption :



Publié le 2021-07-10

<https://lenouvelliste.com/article/230330/michaelle-jean-chronique-dune-catastrophe-presentie>



Publié le 2021-07-12

<https://www.courrierinternational.com/article/opinion-les-entrailles-dhaiti-pourries-par-la-corruption>

Chronique d'une catastrophe pressentie...

Le Président de la République d'Haïti Jovenel Moïse a été assassiné en pleine nuit, dans sa chambre à coucher, au côté de sa femme, grièvement blessée, par un commando lourdement armé et très équipé. Nulle trace de résistance des gardes de sécurité sur place. La voie semblait étonnamment très dégagée.

Le pays est atterré. L'air est chargé d'inquiétudes. Les rues sont vides. Mais ce qui frappe, c'est le silence général de la population. Une population exsangue, submergée par la misère. Elle en a trop subi.

Depuis des mois, en effet, Port-au-Prince est soumis au feu et à la terreur. L'insécurité est devenue la règle. Des gangs armés n'ont eu de cesse de frapper. Enlèvements, assassinats, attentats ciblés, se sont multipliés. Des quartiers ont été incendiés, des femmes, des jeunes, des enfants en très bas âge, des journalistes, des militants, de hautes personnalités judiciaires, des commerçants ont été massacrés. L'horreur, partout répandue...

L'hécatombe a vidé des secteurs de la ville de ses habitants, fuyant ce déchaînement de violence, de règlements de comptes entre groupes armés. On a même vu, il y a peu de temps, des affrontements entre policiers et militaires, des passants pris de panique sous le feu nourri d'armes de guerre. Troublante opposition entre la police nationale et un corps des Forces armées d'Haïti, démantelées en 1995 sous le régime du président Jean-Bertrand Aristide, réactivées par le Président Michel Martelly et mobilisées récemment par Jovenel Moïse.

Voilà les forces de l'ordre se comportant en bandes rivales et milices. Pire, la pratique qui s'est imposée dans ce cauchemar a été celle de l'impunité totale. Pas d'écoute, pas de justice pour les victimes, pas de processus d'enquête, tout le contraire.

On a plutôt vu un Président cohabiter avec les gangs, chercher leurs faveurs, les protéger en quelque sorte, leur laissant le champ libre. On l'a vu aussi se placer lui-même hors des règles de l'État de droit, refusant d'obéir au texte de la Constitution prévoyant qu'il quitte le pouvoir le 7 février de cette année, sous prétexte qu'il avait pris fonction plus tard en raison d'une décision tardive du tribunal électoral en 2015.

Faisant fi des manifestations massives réclamant son départ, le respect de la Constitution, sa légitimité totalement minée par de graves scandales de corruption dans les affaires PetroCaribe et Agritrans, Jovenel Moïse a refusé d'obtempérer avec l'appui tacite ou le silence de la communauté internationale. La stratégie de terreur et d'insécurité faisait parfaitement

diversion. Le Président, surfant sur cette vague de tous les dangers, a préféré l'option d'organiser un référendum pour la modification du texte constitutionnel, manœuvre d'ailleurs expressément interdite par la Constitution.

Là encore, il obtient l'assentiment de la communauté internationale demeurée complètement sourde aux appels répétés, aux signaux multiples de la société civile haïtienne, tous secteurs confondus.

L'erreur fondamentale et dramatique du Président Jovenel Moïse aura été d'affaiblir et de démembrer toutes les institutions de l'État, aujourd'hui totalement affaissées. Or un chef d'État sans État court le plus grand des risques.

Le Président s'est ainsi retrouvé sans armure, sans protection devant les pires dérives, tapi dans l'ancre de l'insécurité dont il avait fait son refuge. Le voici victime de certains pactes engagés avec des mafias insatiables qui se sont résolument emparées du terrain. Le cercle de feu s'est ainsi tragiquement refermé sur Jovenel Moïse.

Aujourd'hui, la transition même est compromise, faute d'institutions capables d'assumer l'intérim. Compliquée également du fait que le premier ministre Claude Joseph, révoqué il y a quelques jours par Jovenel Moïse qui l'a officiellement remplacé par Ariel Henry, son septième premier ministre en moins de cinq ans, devait être investi ce 7 juillet, jour où le chef de l'État a été assassiné.

Claude Joseph s'empresse pourtant d'occuper le vide, se croit autorisé à déclarer l'état de siège, mesure qui ne peut être considérée qu'en cas de guerre civile ou d'invasion d'une force étrangère et, au surplus, seulement avec l'accord de l'Assemblée nationale, devenue inopérante il y a plus d'un an.

Or l'un comme l'autre, Joseph et Henry, sont illégitimes.

Le comble est que la plus haute autorité désignée par la Constitution pour l'intérim de la présidence, le Président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire qui est aussi Président de la Cour de cassation, a été emporté le 23 juin dernier par la COVID-19. La Chambre des députés est inexistante depuis janvier 2020. Seuls 10 des 30 sièges du Sénat sont pourvus et le Président du Sénat était, lui, hors du pays, en République dominicaine, le jour de l'assassinat de Jovenel Moïse. Quoi faire ? Comment faire ?

Telles sont les questions que se posent les partis d'opposition et les organisations de la société civile en ce moment, et de toute urgence, pour sauver la nation.

Il faudra un dialogue, un gouvernement de coalition pour organiser de nouvelles élections, dans les règles de la démocratie.

Et pour que ce pays ait un avenir, il est impératif d'éradiquer la corruption qui pourrit ses entrailles, d'engager des politiques robustes qui redonnent confiance, dignité, justice, équité et sécurité, respect de la vie, tout ce que la population ne cesse de réclamer à grands cris et qu'il faut cesser de mépriser.

Michaëlle Jean

Ancienne gouverneure générale du Canada et ex-secrétaire générale de la Francophonie



2. Et pourtant le Président Jovenel Moïse s'était engagé :



Publié le 2017-08-30 |

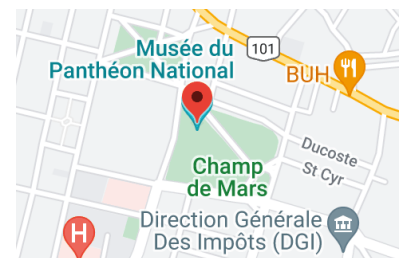
<https://lenouvelliste.com/article/175720/corruption-jovenel-moise-a-t-il-atteint-le-seuil-intolérable-de-linacceptable>

« Le seuil de tolérance de ce pays par rapport à l'intolérable est tout simplement inacceptable ». Cette citation est du président Jovenel Moïse. Tirée de son discours d'investiture, le 8 février 2017, elle était épinglée sur son compte Twitter. Beaucoup se demandaient si le Président avait atteint un seuil suffisant pour le porter à combattre les corrompus qui grenouillent autour des caisses de l'Etat ?

Dans un premier message il écrivait : « Combattre la corruption et l'impunité est l'un des engagements de mon mandat. J'y mettrai toute ma force pour y parvenir ». Dans le second on pouvait lire, sous le portrait du Président Jovenel Moïse : « Un acte de corruption suppose la présence de corrupteurs et de corrompus. Tous sont passibles des mêmes peines ».

3. Un an après :

L'Etat haïtien offre un mausolée au Président Jovenel Moïse



NATIONAL - Pour marquer le premier anniversaire de l'assassinat du Président Jovenel Moïse ce 7 juillet 2022, le ministère de la Culture et de la Communication annonce que l'Etat haïtien offre un mausolée au Président Jovenel Moïse. Le gouvernement organise aussi une cérémonie dans les Jardins du Musée du Panthéon national haïtien (MUPANAH) en mémoire du président Jovenel Moïse. Jusqu'au 15 juillet, un mémorial a été aussi installé au Bureau national d'Ethnologie en mémoire du feu chef de l'Etat.

Entre hommages et attente de la vérité judiciaire...



NATIONAL - Pèlerin 5. En contrebas de la résidence de feu Jovenel Moïse, gardée par des agents de l'Unité de sécurité générale du palais national (USGPN), une esquisse s'achève. Les traits du dernier président d'Haïti, les bras ouverts, s'exprimant via un microphone, sont bien révélés. « Nous envisageons une petite cérémonie d'hommages. Ceux qui le veulent pourront venir ici déposer des fleurs », a confié au Nouvelliste, en visite sur place, Michel Wilfrid, un habitant du quartier, mardi 5 juillet 2022. À un jour du premier anniversaire de l'assassinat du président Moïse, chez lui, quasiment livré par sa garde rapprochée, Michel Wilfrid croit nécessaires les hommages...

Les Jovenélistes et les « Amis de Jomo » honorent la mémoire du Président Moïse

NATIONAL - Officiellement, le 7 juillet 2022 est déclaré férié par le gouvernement. Si le premier ministre et les membres du gouvernement se réunissent dans les Jardins du musée du Panthéon national haïtien (MUPANAH) pour honorer la mémoire de Jovenel Moïse, assassiné chez lui le 7 juillet 2021, les proches du feu Président organisent leurs propres cérémonies. « Les jovenélistes et les Amis de Jomo organisent des messes à travers tous les dix départements du pays le 7 juillet 2022, en mémoire du Président Jovenel Moïse », a annoncé Nader Joiséus, ancien ministre des Travaux publics, Transports et Communications (TPTC) sous l'administration de Jovenel Moïse....



Une année de perdue après le grand drame



NATIONAL - Le Nouvelliste aurait pu faire une série d'articles pour dresser le portrait de la situation en Haïti une année après l'assassinat en son domicile du président Jovenel Moïse. La rédaction a décidé de reprendre simplement une brochette d'éditoriaux publiés le premier mois après le crime. Tout ce qui avait été écrit il y a un an est encore valable. Aussi bien l'imbroglio international qui entoure le crime, la lutte pour le pouvoir, le blocage des institutions démocratiques, l'absence d'agenda, les incapacités de la justice, le pouvoir des gangs, la difficulté de trouver de l'essence, le refus des acteurs politiques de...

Le point sur l'enquête



Publié le : 07/07/2022 - 04:41

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20220707-ha%C3%AFti-un-an-apr%C3%A8s-l-assassinat-de-jovenel-mo%C3%AFse-le-point-sur-l-enqu%C3%AAt>

Dans les premières heures du 7 juillet 2021, le Président haïtien Jovenel Moïse était assassiné dans sa résidence privée d'un quartier cossu de la région de Port-au-Prince. Le commando armé se faisait passer pour une opération de la DEA, l'agence américaine anti-drogue. Le chef de l'État est criblé de 12 balles. Son épouse Martine Moïse est grièvement blessée, mais survit l'attaque. Aucun coup de feu n'est tiré par les policiers et gardes présidentiels en poste cette nuit-là.

Un an après l'assassinat de Jovenel Moïse, les commanditaires et le motif du crime restent inconnus. 73 personnes sont visées par l'enquête judiciaire, 43 d'entre elles ont été inculpées. Si l'on sait aujourd'hui que l'assassinat a été planifié en grande partie à l'extérieur d'Haïti, **l'instruction du dossier à Port-au-Prince n'avance pas.**

Le soir des faits, il était environ 1h du matin mercredi 7 juillet 2021 lorsque des coups de feu ont résonné près de la résidence de Jovenel Moïse. Le Président saisit alors son téléphone, appelle à l'aide sa garde rapprochée et les responsables de sa sécurité, mais ces derniers n'arriveront jamais.

Une vingtaine d'hommes armés pénètrent dans le complexe où loge la famille présidentielle. Le Président est abattu dans sa chambre : 12 impacts de balles sont retrouvés sur sa dépouille.

Blessée au bras, la première dame Martine Moïse raconte avoir juste eu le temps de cacher ses enfants. Elle soutient que le commando cherchait un document et qu'il l'a trouvé. Le jour même, l'état de siège est instauré et la veuve de Jovenel Moïse est alors transférée dans un hôpital de Miami.

Aucun membre de sa garde blessé

De nombreuses zones d'ombre persistent, comme qui sont les commanditaires, pourquoi le président a-t-il été ciblé et pourquoi aucune des dizaines de personnes chargées de sa protection rapprochée n'a été blessée cette nuit-là.

Gédéon Jean, du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'Homme, a des doutes sur la compétence des cinq juges qui se sont succédé pour mener l'instruction. *« Il s'agit d'un crime transnational : un Président qui a été assassiné chez lui par des mercenaires, avec une implication de plusieurs territoires : américain, colombien, dominicain. Donc là il faut vraiment des juges spécialisés et compétents pour pouvoir mener une vraie enquête. »*

Les États-Unis ont lancé leurs propres investigations et avancent bien plus rapidement que la justice haïtienne, explique Jacqueline Charles, journaliste du quotidien *Miami Herald* :

« Actuellement, trois individus ont été inculpés et sont détenus aux États-Unis. Mario Palacios Palacios, un ancien soldat colombien, Rodolphe Jaar, un entrepreneur haïtien. Et le troisième est un ancien sénateur haïtien, Jean Joël Joseph. Lui aussi parle aux enquêteurs américains. C'est un acteur clé. L'enquête américaine pourrait permettre aux Haïtiens d'obtenir certaines réponses, peut-être pas toutes, mais au moins certaines réponses concernant ce crime majeur. »

Dans un entretien accordé à RFI, Martine Moïse, la veuve de l'ancien président, a dénoncé *« un refus des actuelles autorités haïtiennes de rendre justice »* à son mari.

Le gouvernement et la famille Moïse s'apprêtent à rendre hommage séparément au président assassiné il y a tout juste un an. Une cérémonie est notamment prévue à Pèlerin 5, dans la région de Port-au-Prince, là où résidait le président de la République.